

UN GROUPE DE TRAVAIL DOIT FAIRE DES PROPOSITIONS

Le devenir de l'ABH

La revue Hospitals.be est éditée par l'Association Belge des Hôpitaux. Il est donc approprié de consacrer cet éditorial à quelques nouvelles de l'Association, laquelle a tenu son Assemblée générale le 17 juin.

L'ABH, la plus ancienne des fédérations hospitalières du pays, a cette particularité d'être restée fédérale, réunissant tant des hôpitaux du Nord que du Sud du pays. Elle unit aussi des hôpitaux privés comme des hôpitaux publics, généraux mais aussi psychiatriques, universitaires ou non. Sa revue est éditée à 3.500 exemplaires, et son site WEB est visité par des milliers d'internautes, belges et étrangers. Le congrès qu'elle tient tous les 2 ans (cette année à Anvers) réunit plus de 200 participants et ses après-midi d'études sur des sujets d'actualité sont aussi fort appréciées. Et sa situation financière est saine.

INTERROGATIONS SUR LE DEVENIR

Malgré ces succès, l'Association s'interroge sur son devenir. Ne disposant pas d'un staff permanent, son action de défense des intérêts des membres dans les Commissions et Conseils où elle dispose de mandats est nécessairement moins assurée, au contraire des nombreuses (7) autres fédérations hospitalières. Le Conseil d'Administration se demande donc si les efforts ne doivent pas être concentrés sur ce qui constitue la réalité et les points forts de l'Association depuis de nombreuses années, si donc elle ne doit pas se transformer en société scientifique, encore dite «savante»: l'objet social serait alors essentiellement la promotion et le développement de la gestion hospitalière. Certains envisagent aussi de confier à l'ABH un rôle de plate-forme de discussion, si pas de coordination entre les différentes fédérations.

“Malgré ses succès,
l'Association s'interroge
sur son devenir”



Guy Durant

Président de l'ABH

guy.durant
@uclouvain.be

UN AUTRE ÉLAN?

Un groupe de travail a dès lors été constitué qui devra faire des propositions pour un prochain Conseil d'Administration, fixé au 18 novembre: faut-il continuer comme avant, en ce compris les actions de défense des intérêts professionnels? Faut-il donner un autre élan à l'Association? Faut-il éventuellement décider d'arrêter (il y a de nombreuses autres fédérations) et d'affecter le patrimoine à une autre œuvre?

D'ici cette date, toutes vos réactions et suggestions, chers lecteurs, sont les bienvenues. J'en prendrai connaissance avec grand intérêt.